

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

ENSA-M, présentation et relations internationales :

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA•M) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche placé sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'École accueille près de 1000 étudiants chaque année, dont 14% d'étudiants étrangers. Elle est la seule école d'architecture des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants.

Sa formation initiale répond aux exigences du cadre européen LMD (licence master doctorat) et participe ainsi à l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens. Elle est l'une des 12 écoles d'architecture à avoir mis en place la formation doctorale dont le développement constitue l'une des priorités.

L'École propose également un double cursus architectes/ingénieurs avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université. Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement biannuel. Elle compte 43 personnels administratifs, 70 enseignants chercheurs (statutaires ou contractuels) et une centaine d'intervenants ponctuels en enseignement.

L'École de Marseille a eu un rôle précurseur dans la recherche en architecture avec la création d'un premier laboratoire dès 1969.

Elle bénéficie aujourd'hui de la présence de trois laboratoires de recherche très actifs pour former des docteurs en architecture :

- l'Unité Mixte de Recherche MAP (UMR 3495 : Modèles et simulation pour l'Architecture, l'urbanisme et le Paysage) qui applique des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme ;
- INAMA (INvestigation sur l'histoire et l'Actualité des Mutations Architecturales) orienté sur l'étude historique et morphologique des évolutions urbaines contemporaines et sur l'histoire de l'architecture contemporaine dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Projet[s] : étude des savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception dans les disciplines de l'architecture, du paysagisme, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie.

La mobilité étant une composante importante de la formation doctorale, l'École de Marseille accueille des étudiants stagiaires et des doctorants en provenance d'écoles partenaires tel que le POLIMI financés par le programme Erasmus + (KA1) et fait partir ses doctorants à l'étrangers notamment par leur participation à des colloques, séminaires, stages ERASMUS + ou rencontres internationales.

L'École accueille des étudiants de toutes les régions françaises ainsi que de près d'une cinquantaine de pays étrangers grâce au programme Erasmus + (KA1). L'École entretient depuis longtemps des relations avec des zones géographiques bien déterminées : bassin méditerranéen, Amérique du Sud, Pays de l'Est en particulier. Ces relations se traduisent par un certain nombre d'actions volontaristes : mobilité étudiante, accueil d'étudiants étrangers hors accords, voyages pédagogiques, workshops et participation à des concours internationaux. L'ENSA•M bénéficie désormais d'une expérience significative, riche et dense en matière de mobilité ERASMUS et hors ERASMUS : 42 accords ERASMUS et 19 conventions sont signés à ce jour. Elle a appliqué une politique d'encouragement à la mobilité étudiante sortante et entrante, couronnée de succès par la croissance des échanges. Ainsi, en 2019/20, l'École a envoyé 51 étudiants en mobilité et en a accueilli 50. Elle souhaite augmenter les mobilités enseignantes car elles permettent de construire des partenariats (exemple : 5 missions enseignantes ont permis de construire des partenariats avec FHP Potsdam, ULB Bruxelles, etc).

Le développement des actions internationales est un axe stratégique pour l'ENSA•M.

La signature de cette nouvelle charte contribuera aussi à l'atteinte de cet objectif. Pour y parvenir, l'équipe des relations internationale a été renforcée par le recrutement d'une personne supplémentaire de catégorie B et bénéficie de l'aide d'une assistante 1 journée par semaine. Il s'agit d'un vrai appui à la mobilité pour les étudiants. Cette équipe accompagne les étudiants internationaux tout au long de l'année, offrant une expertise administrative et un suivi complet en matière de visa, sécurité, santé et toutes questions qu'ils se posent. La dématérialisation à venir, préconisée par la Charte, contribuera à simplifier le travail administratif et en ce sens à augmenter le nombre de sortants. L'expertise de ce service sera mobilisée pour la gestion de cette nouvelle charte, notamment celle de sa cheffe Madame Caroline Pêtre.

Enfin, l'un des grands enjeux de la période à venir pour l'École est celui de la construction de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), réseau d'enseignement supérieur et de recherche qui sera basé au centre-ville de Marseille. L'IMVT inscrira l'ENSA•M dans un réseau élargi tant au niveau local et régional qu'europpéen. Cet Institut est en cours de création tant sur le plan pédagogique que scientifique avec deux autres établissements : l'École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) et l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR-Aix-Marseille Université). Ce futur Institut contribuera à alimenter la stratégie de développement international de l'École en coordonnant les actions de ces trois partenaires et participera, sans nul doute, à l'objectif de construction d'un espace européen d'éducation.

La participation au nouveau programme Erasmus+ permettra de consolider et de développer les partenariats évoqués ci-avant.

La stratégie internationale de l'ENSA•M (2021-2027)

La stratégie de l'établissement en matière de relations internationales se concentre essentiellement sur les mobilités des étudiants. Le bilan de ces mobilités et les retours d'expériences permettent de croiser les méthodes pédagogiques mais également d'identifier les priorités des établissements partenaires, les points communs et les complémentarités potentielles.

Au-delà de cette mobilité des étudiants, la mobilité des enseignants chercheurs est également une priorité à développer au sein de l'établissement, permettant des ateliers communs, le partage des enseignements et le renouvellement des pédagogies. Les axes stratégiques sont ceux de certains des enseignements de Master.

Au sein de l'IMVT, la stratégie internationale sera un axe prioritaire de travail en commun.

La création de cet Institut va renforcer cette ouverture au monde, d'une part vers le pourtour méditerranéen qui sera son territoire d'étude et de recherche privilégié, sans que cette orientation soit exclusive. L'alliance entre les trois écoles fondatrices de l'IMVT permettra également d'unir leurs forces et leurs compétences pour accentuer le rayonnement de la recherche et de l'enseignement dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, à travers le monde. En effet, dans ces domaines, les problématiques de développement durable et les réponses à apporter sont à la fois locales et mondialisées. A ce titre, les échanges dans le cadre de la charte Erasmus+ trouvent tout leur sens au regard de la stratégie de l'établissement : le partage des pratiques, des recherches, des pédagogies doit s'opérer à toutes les échelles, du territoire méditerranéen à la planète habitée.

La stratégie internationale de l'ENSA•M repose sur une capitalisation des actions existantes et un développement de nouvelles actions dont les trois axes principaux sont :

- **un ancrage géographique de la coopération** : depuis longtemps, l'ENSA-M entretient des relations avec des écoles et universités des zones géographiques du bassin méditerranéen, grâce à son attachement aux problématiques des villes et des territoires en Méditerranée et sa situation géographique. Il convient dans la période qui s'ouvre que l'école s'attache à développer des partenariats vers des établissements qui proposent des cours en anglais, conforte son attachement à la mobilité vers l'Amérique du sud, et développe les échanges vers l'Europe centrale. Cela pourra se faire au travers d'échanges pédagogiques et scientifiques à l'étranger.
- le développement de la **mobilité étudiante** par l'augmentation de la capacité en travaillant sur les destinations prioritaires évoquées ci-dessus et en abandonnant les destinations non actives.
- le développement de la **mobilité enseignante** vers une politique d'excellence (articulation enseignement et recherche) : coopération, partenariats en enseignement et recherche

D'autre part, en lien avec les priorités européennes horizontales, les priorités Erasmus de l'enseignement supérieur et les thématiques nationales, notre stratégie Erasmus s'oriente vers les actions suivantes :

- sensibiliser les étudiants en architecture aux enjeux climatiques et environnementaux, tant aux échelles territoriales et urbaines, qu'architecturales ;
- réhabiliter et améliorer les conditions de logement ;
- favoriser l'égalité des chances et l'inclusion, au sein de l'école et au travers des enseignements dispensés ;
- mettre en place la carte européenne étudiante et faciliter les échanges internationaux (virtuels et en présentiels) afin qu'ils concourent à l'excellence de parcours et à la reconnaissance des spécificités de l'école ;
- valoriser l'engagement associatif et civique tout en renforçant les compétences sociales.

1. Ancrage géographique de la coopération

Le bassin Méditerranéen est, de par la situation géographique de l'École, son ancrage de prédilection, elle s'invite ainsi dans le réseau international du débat architectural contemporain et participe aux expériences architecturales innovantes dans l'aire méditerranéenne. Cette aire de développement des échanges tant pédagogiques que scientifiques lui permet de se nourrir de ces expériences et de la culture des établissements qui sont implantés sur ce territoire. Cela fait maintenant plus de 10 ans que les enseignants chercheurs de l'ENSA-M se tournent vers les établissements relevant du bassin méditerranéen pour développer leurs thématiques de recherche (CAMU, Ateliers internationaux, workshops, séminaires, etc.).

Cette marque territoriale se retrouve dans les domaines d'études du cycle de master, notamment au travers de l'intitulé des thématiques, par exemple, "architecture et territoires méditerranéens" au sein duquel les sujets des studios de projet et les séminaires sont ancrés dans cette problématique.

En outre, l'École a développé des partenariats institutionnels avec des établissements dont le cœur de réflexion porte sur l'ancrage méditerranéen, tel que le **Mucem**, (Musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée), l'**AVITEM** (Agence des villes et territoires méditerranéens durables qui a pour objet de mettre en place un dispositif d'échange d'expériences, d'expertises et de formation, permettant de promouvoir des démarches de développement urbain et territorial en Méditerranée) ou encore la **MMSH** (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme qui est un campus de recherche et de formation spécialisé sur la Méditerranée et qui favorise les travaux scientifiques d'unités de recherche qui travaillent sur ce territoire).

De plus, les deux autres partenaires de l'IMVT travaillent sur le même bassin territorial. Au sein de cet Institut, ils pourront développer les échanges et accroître apports réciproques de chacun des acteurs en architecture, paysage et urbanisme sur les deux rives de la Méditerranée. Cet institut devrait parvenir à une coordination des enseignements de Master, des projets scientifiques et des actions internationales entre les trois établissements.

Pour 2021, l'ENSA•M a l'ambition de rejoindre le Consortium CIVIS : le réseau des huit universités (Aix-Marseille, Athènes, Bruxelles, Bucarest, Madrid, Rome, Stockholm, Tübingen) par convention avec AMU. Parmi les huit, deux universités comportent une école d'architecture : l'ULB à Bruxelles et la Sapienza à Rome. Il s'agit d'un programme orienté vers l'aire méditerranéenne et l'Afrique.

L'Amérique du Sud est une aire de mobilité historique pour l'ENSA•M: il s'agira, dans le cadre de cette charte, de continuer à promouvoir ces échanges réciproques, notamment par l'accueil d'enseignants et d'étudiants, mais aussi par l'augmentation des mobilités enseignantes vers ce continent. D'ores et déjà des conventions sont signées et les déplacements de nos enseignants chercheurs permettront de consolider et de développer ces liens qui sont d'importants vecteurs de réflexion pour l'architecture.

Néanmoins, afin de favoriser les échanges avec l'Amérique du Sud et de développer la connaissance de la culture des pays hispanophones, les étudiants doivent être mieux formés en langue étrangère "professionnelle". L'ENSA•M va mettre en place un enseignement intensif de 48h pour les étudiants en licence : « Langues appliquées au projet architectural et urbain » permettant de développer la compétence en langue espagnole, grâce à un enseignement de « langue de spécialité », c'est-à-dire de l'espagnol professionnel. Cette option pourrait être mise en place dès février 2021. Elle permettra aux étudiants de s'adapter aux exigences professionnelles à l'international, que ce soit dans le cadre de la recherche de stages, d'emplois, d'appels d'offre ou de concours internationaux. Ils acquerront un vocabulaire technique adapté pour comprendre des textes spécifiques et se " faire comprendre" devant un public averti.

De plus, les étudiants de l'ENSA•M qui seront en mobilité en Amérique du Sud pourraient participer aux 28èmes rencontres d'Amérique Latine (Argentine, l'Uruguay, Brésil, Paraguay, Chili et Bolivie) pour les étudiants en architecture. Ces rencontres devaient se tenir à l'été 2020 sur une semaine, à San Juan, en Argentine et dont le thème sera "Territoires et défis, elles ont cependant été reportées compte tenu de la crise de la COVID19. Dès leur re-programmation l'Ecole s'attachera à y participer afin que les étudiants participent à des conférences d'architectes, des forums académiques, des workshops. En effet, il s'agit d'une opportunité de mieux comprendre l'architecture, et ce tout spécialement dans une Amérique Latine riche de son héritage et de son originalité.

L'Europe centrale relève aussi d'échanges historiques qui continueront à être développés grâce notamment aux accords Erasmus+. Tout d'abord, les enseignants et étudiants participent chaque année à l'Atelier International qui se déroule depuis deux ans à Bucarest. Cet atelier intensif permet de travailler sur des thématiques architecturales et urbaines spécifiques et axées sur la richesse de l'histoire de ce pays, sa typo-morphologie spécifique et ses modes de construction. Ensuite, l'ENSA•M a depuis plusieurs années développé des échanges avec l'Europe centrale, notamment la Roumanie. Le projet de cycle de rencontres sur les « Conflits de mémoire et de représentations chez les acteurs du patrimoine urbain en France-Roumanie-Turquie » (2011-2014), dont le laboratoire INAMA fut un des partenaires, a donné lieu à des échanges avec des architectes, artistes et universitaires roumains (de Bucarest et Cluj-Napoca). L'ENSA•M participe également au « Bucarest Lab », atelier international d'architecture sous forme de workshop, en association avec les universités Ion Mincu de Bucarest et de Timisoara, l'Université libre de Bruxelles et l'ENSA de Strasbourg. Enfin, on constate que Budapest est quant à elle une destination particulièrement prisée par les étudiants. La signature de la charte confortera ces échanges et permettra aux étudiants et aux enseignants chercheurs de déployer leur influence réciproque dans cette aire.

2. Développement de la mobilité étudiante

La stratégie de l'établissement s'oriente, autant que possible, vers un ciblage des mobilités au sein de notre ancrage géographique de coopération, afin de ne plus conclure des partenariats seulement en fonction des initiatives individuelles et ainsi d'éviter l'éparpillement. Néanmoins, compte tenu de la demande de mobilité des étudiants et le souhait d'en augmenter encore le nombre, l'Ecole souhaite renouveler toutes les conventions actives avec les pays partenaires. L'objectif sera aussi d'accroître encore les mobilités de stage IN (notamment au sein des laboratoires de recherche et OUT (afin d'offrir aux étudiants une expérience, même plus courte, à l'étranger).

Pour maintenir un niveau de mobilité OUT équivalent, voire l'augmenter, les actions suivantes seront confortées ou mises en place :

- un pilotage dynamique confortant le rôle central de la commission et du bureau des RI (équipe renforcée)
- une information soutenue et continue (générale et spécifique) notamment sur les attendus pédagogiques et administratif de la mobilité envisagée ; un soutien dans l'élaboration du contrat pédagogique de la mobilité OUT (Erasmus ou convention)
- un suivi personnalisé et une aide au départ et à l'arrivée permettant à chacun de trouver les réponses aux questions ou difficultés qui se posent avant ou durant leur séjour. Pour ce faire, il est indispensable que le bureau des relations internationales ainsi que les enseignants référents aient une connaissance fine des dispositifs pédagogiques et administratifs des établissements partenaire afin d'aider et de mieux anticiper les choix d'enseignements avant de partir en mobilité.
- une invitation des enseignants référents de l'ENSA•M à aller visiter les établissements d'accueil et à y rencontrer leurs homologues référents étrangers, et notamment vers les écoles dont les échanges sont déséquilibrés.
- une amélioration du niveau de langue des étudiants qui partent vers des destinations ni anglophones, ni hispanophones : l'ENSA•M a mis en place (et va continuer à le faire), des cours spécifiques et ponctuels (portugais, italien, etc.), selon la demande des étudiants qui pourraient être, en partie, financés par la dotation ERASMUS+.
- la poursuite du rapport d'expérience, exigé lors du retour de mobilité des étudiants qui intègre une enquête sur le coût de la vie, un retour qualitatif sur la mobilité au plan formatif et humain, la qualité de l'accueil, etc.. Ce rapport est présenté à l'oral devant l'enseignant référent de la destination et un membre de la COMRI et permet l'obtention de deux ECTS supplémentaires s'il est de bonne qualité. C'est un instrument de connaissance par le retour des étudiants, qui permet de vérifier la pertinence des choix des étudiants et de faire l'évaluation des enseignements suivis, tant sur le plan du travail des étudiants que sur l'adéquation de ces choix avec le programme de l'ENSA•M.

S'agissant de la mobilité IN, priorité de l'école, force est de constater que les actions mises en place par l'ENSA•M pour améliorer l'accueil des mobilités IN (fiche d'information bilingue, guide de l'étudiant IN, parrainage, /etc.) ne sont pas suffisantes pour rendre attractif cet établissement. Il sera donc essentiel d'améliorer cette attractivité, notamment en clarifiant ce qui est spécifique à l'ENSA•M.

dispositifs suivants, déjà mis en place devront être confortés pour l'amélioration de l'accueil :

- accueillir dès leur arrivée par le service RI et les étudiants la mobilité entrante : mise en place d'un pot d'accueil et / ou d'une journée de la mobilité permettant les échanges et partage d'expériences entre les étudiants en mobilité ou en retour de mobilité
- information sur l'existence du guide de l'étudiant entrant en français et en anglais (depuis novembre 2018)
- favoriser les partages d'expérience entre étudiants, mise en place d'un parrainage au travers d'une association d'étudiants
- faciliter l'accès au logement en développant les partenariats notamment avec le CROUS,
- offrir des cours de Français Langue Etrangère pour les entrants. Cet enseignement est mis en place chaque semestre pour les mobilités IN à hauteur de 52h sur l'année, soit 26h par semestre. A noter que depuis la rentrée 2017, les étudiants étrangers bénéficient d'1 ECTS par semestre pour le suivi des cours de FLE.

Enfin, l'attractivité de l'Ecole passera par une amélioration de la visibilité des enseignements en Master, grâce au livret des enseignements qui présentera les grands thèmes fédérateurs du Master et des DE. Ce livret doit être finalisé avant la fin de l'année civile 2020, il devra être traduit au moins par partie, en anglais.

Le développement de la mobilité étudiante passe par une amélioration des compétences linguistiques et la curiosité vers les cultures étrangères. Il s'agit d'un axe fort de la stratégie internationale de l'Ecole pour les sept années à venir :

- cours de langue : actuellement l'ENSA•M accompagne ses étudiants sur le plan linguistique par des cours de langue en lien avec la certification en langue de l'enseignement supérieur (Clés) dès la licence. Ces cours sont stabilisés dans le nouveau programme, et sont articulés avec les destinations prioritaires : Espagnol (Méditerranée + Amérique du Sud) et Anglais pour les écoles cibles qui dispensent des cours en anglais (Europe centrale, Grèce et Turquie). Par ailleurs, L'Ecole réfléchit à redonner accès aux étudiants à une plateforme d'e-learning en langues étrangères, mieux adaptée aux enseignements en langues, d'ici septembre 2020.
- animation linguistique : des enseignants animent un « café des langues », durant la pause méridienne. Il s'agit de discuter sur un thème en anglais. Une association d'étudiants souhaitant diffuser des films propose de les diffuser en langue originale.
- offre pédagogique en langues étrangères : la bibliothèque de l'ENSA•M développe cette offre, en acquérant des ouvrages et revues étrangères, en s'abonnant à des sites mettant en ligne des vidéos sur le thème de l'architecture (TENK) et conférences en ligne, etc. Augmentation de la part des publications de l'ENSA•M en langues étrangères, par exemple en ciblant et améliorant la traduction du site web de l'école.

L'ouverture des étudiants vers une culture étrangère passe aussi par des voyages d'étude et workshop à l'étranger. Dans l'avenir, une réflexion doit être engagée afin que ces actions puissent éventuellement faire l'objet de l'obtention de crédits ECTS libres.

3. Mobilité enseignante / actions de partenariats

L'Ecole souhaite développer les actions de coopération en organisation et institutions (clé 2 KA2). Les partenariats débutent souvent d'une base de relations individuelles tissées par les programmes des laboratoires de recherche, ensuite cette expérience et ces réseaux irriguent et fournissent de nouvelles matières pour les enseignements en cycle Master.

Le recrutement en septembre 2017 d'une responsable du développement de la recherche et des partenariats doit permettre à l'Ecole d'atteindre son objectif de développement des partenariats pédagogiques et des projets de recherche européens ou internationaux. Ce recrutement a d'ailleurs permis de déposer des demandes de Mobilités internationales de crédit en 2019 et un projet de KA2 en 2020.

L'Ecole souhaite amplifier les mobilités internationales de crédit pour accroître les échanges avec des pays du sud de la Méditerranée (notamment l'Algérie et le Maroc), et pour développer les projets de Partenariat Stratégique en profitant de l'expérience du KA2 déposé en 2020 et en ciblant les thèmes des enseignements de Master.

L'Ecole a été sensibilisée aux partenariats stratégiques via une enseignante qui travaille parallèlement au CIED (Centre d'Information Europe Direct). Grâce à sa mobilisation, elle a accueilli le 11 février 2020 une journée d'information consacrée aux programmes Erasmus et Europe créative, en présence du relais culture Europe et de l'agence Erasmus France (Annabel Vuillier-Cools et Gael Tabarly). Cette action 2020 a dynamisé les perspectives de projets à l'international, pour l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur culture qui y étaient invités.

Cette journée composée de témoignages et d'expériences de porteurs de KA2 en Région, conjugués à des ateliers de monitoring et gestion de projet (animés par l'agence et le CIED) ont permis à l'Ecole de consolider ses acquis. A la suite de cette journée, des enseignants de l'Ecole se sont mobilisés et ont déposé en avril 2020 un projet en réponse à l'appel à projet de KA 203 : Projet de Partenariat Stratégique "MéLiMed" qui porte sur la résilience des métropoles du bassin méditerranéen face aux changements climatiques, en partenariat avec ULB Bruxelles, IUAV Venise et ENAT

Tétouan. A terme, les enseignants ont le projet de monter un master conjoint avec ces partenaires et le Politecnico de Milan.

Enfin, force est de constater que la mobilité enseignante doit à la fois s'intensifier et à la fois être ciblée vers le développement de partenariats internationaux. Cette dimension devra, dans un avenir proche, faire partie intégrante des profils de poste de recrutements d'enseignants chercheurs.
Là encore, l'IMVT devra contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Il s'agit en un premier temps de cibler davantage les coopérations développées à travers l'action clé KA1 Mobilité à des fins d'apprentissage:

- **Mobilités étudiantes et enseignantes :**

Cette mobilité sera ciblée sur des partenaires spécifiques identifiés pour la qualité de leurs enseignements et de leurs recherches afin de répondre à un des objectifs phares de notre stratégie en matière internationale, à savoir celui de croiser les méthodes pédagogiques. Dès lors, une étude sera faite pour identifier les complémentarités potentielles avec nos partenaires afin d'améliorer l'efficacité de ce travail en commun et de participer au renouvellement pertinent et continu des contenus pédagogiques. Le critère géographique sera également prioritaire puisque l'ancrage méditerranéen est au cœur de la stratégie développée dans le cadre de l'IMVT. Pour ce faire, des évaluations de partenariats en cours seront réalisées par les enseignants afin d'offrir des bilans quantitatifs et qualitatifs débattus lors des Commission des relations internationales (COMRI). De plus, un travail des services en charge des relations internationales des trois établissements composant l'IMVT en synergie sera nécessaire afin de préfigurer de concert l'ancrage international de cet Institut et de favoriser son ouverture et son rayonnement sur le pourtour méditerranéen et au-delà.

Comme détaillé plus haut, le développement de cette action contribuera à développer le niveau de langues étrangères de nos étudiants, ainsi que celui de notre personnel enseignant et administratif. En outre, la participation à ce type d'échanges améliorera leurs capacités d'adaptation et leur esprit d'ouverture sur le monde actuel. Autant de qualités indispensables pour favoriser le rayonnement européen de notre établissement et du futur IMVT.

- **Mobilité internationale de crédits :**

A cela vient s'ajouter cette année le dépôt d'une action KA 1 de mobilité internationale de crédits visant à développer les échanges vers les pays du sud de la Méditerranée en fonction des contenus de leurs programmes et des futurs partenariats envisagés. En intensifiant les échanges entre ces pays ciblés pour la pertinence avec notre stratégie internationale, cette action contribuera à densifier les échanges de savoirs et de savoir-faires ainsi que le rayonnement des disciplines architecturales au-delà de nos frontières.

- **Partenariat stratégique KA2**

- Pour l'innovation : dans la continuité de l'action KA 203 déposée cette année et détaillée ci-dessus, l'ENSA•M nourrit l'ambition de développer d'autres partenariats stratégiques avec certaines écoles européennes. Celles-ci seront identifiées en fonction de leur adéquation avec la stratégie de développement internationale définie par notre établissement.

- Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus : enfin, un projet de master conjoint unissant les différents partenaires des membres de l'IMVT, à savoir avec l'UAV (Venise) l'ULB (Bruxelles) et le POLIMI (Milan) sera mis à l'étude. D'ores et déjà ciblés comme faisant écho aux objectifs décrits dans notre stratégie, ceux-ci pourront voir s'ajouter à leurs côtés d'autres pays identifiés dans la mesure où ils répondent tous à des problématiques de recherche et d'enseignement structurant le bassin méditerranéen.

Ainsi les différentes actions envisagées contribueront toutes à répondre, compléter et renforcer notre stratégie de développement à l'international en sachant d'optimiser toutes les opportunités ouvertes et pertinentes pour notre établissement par le programme Erasmus +.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Dès 2014, l'ENSA•M a affirmé son ambition internationale dans une « déclaration de stratégie internationale » dans laquelle apparaissent trois orientations principales : le développement de la mobilité étudiante, la mise en place d'une politique incitative d'échanges d'enseignants et l'élargissement géographique de la coopération

Ces trois objectifs restent d'actualité pour les 7 prochaines années.

OBJECTIFS

1 - MOBILITE ETUDIANTE

Le développement de la mobilité reste essentiel dans la nouvelle stratégie de développement international de l'Ecole.

Mobilité sortante

Les effectifs de la mobilité d'études ont légèrement fléchi à partir de 2017 ; parallèlement, la mobilité de stage s'est accrue (15 départs sur la convention ERASMUS 2018/20). Plusieurs raisons entrent en ligne de compte :

taux de la bourse ERASMUS, plus importante en mobilité de stage qu'en mobilité d'études
volonté de professionnalisation des étudiants en partant en mobilité de stage
inadéquation linguistique entre les capacités des étudiants et les destinations proposées : peu d'étudiants en partance vers l'Italie ou l'Allemagne, car peu d'étudiants maîtrisent l'italien et/ou l'allemand, langues non enseignées à l'ENSA•M.

Redresser la courbe des effectifs sortants en mobilité d'études passera par :

la poursuite de sessions intensives de langue à l'intention des étudiants sortants, initiée à l'été 2019
la mise en place d'une nouvelle plate-forme linguistique
la poursuite d'une politique active de bourses croisées : bourses du ministère de la culture plus bourses ERASMUS + afin d'augmenter le pouvoir financier des étudiants
la poursuite de la présentation orale et publique devant un jury d'enseignants des rapports d'expérience des étudiants ; le caractère public de cette présentation sera probablement de nature à participer de l'attractivité de la mobilité.

Mobilité entrante

Malgré les efforts déployés par l'ENSA•M, la mobilité entrante a marqué le pas pendant quelques années, jusqu'en 2019/20, où une remontée des effectifs a été constatée. Afin d'améliorer l'attractivité de l'ENSA-M et donc le développement de cette mobilité, il conviendra de :

procéder au renouvellement de la convention avec le CROUS, afin d'aider les étudiants dans leurs recherches de logement
Maintenir l'apprentissage du FLE à un haut niveau d'heures d'enseignement : actuellement, 52 heures de FLE sont dispensées, ainsi qu'une session intensive en septembre (35 heures)
poursuivre l'amélioration/simplification de la présentation pédagogique sur le site de l'ENSA•M(envisager traduction en anglais)
renforcer les relations entre les futurs entrants et les enseignants référents, dès leur demande de mobilité, afin de répondre au mieux aux demandes pédagogiques des étudiants

renforcer l'égalité de traitement et l'intégration des participants entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement, notamment en exploitant au mieux les résultats de l'enquête de satisfaction que les étudiants doivent remplir à l'issue de leur mobilité
utiliser les étudiants sortants comme des ambassadeurs de l'ENSA-M, en leur confiant des outils destinés à faire connaître l'ENSA-M (Power point...)

2 - MOBILITE ENSEIGNANTE

L'ENSA•M cherche à développer depuis plusieurs années la mobilité enseignante, mais les résultats n'étaient pas au rendez-vous jusqu'en 2018/19, année qui a vu un développement de ce type de mobilité. L'ENSA•M souhaite maintenir, voire augmenter les départs en mobilité, pour les raisons précédemment exposées.

3 – ELARGISSEMENT GEOGRAPHIQUE DE LA COOPERATION

Objectifs :

maintenir la coopération en direction du bassin méditerranéen, et ouverture vers de nouveaux pays partenaires
redéfinir les axes de coopération géographique afin de ne plus conclure des partenariats seulement en fonction des initiatives individuelles et éviter l'éparpillement.
procéder à une évaluation de nos conventions partenaires afin d'affiner les priorités géographiques et stratégiques de la politique internationale de l'ENSA•M.

RESULTATS / BÉNÉFICES ATTENDUS

1 – MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Mobilité étudiante sortante :

augmentation du nombre de sortants (études)
meilleure préparation linguistique des étudiants
Grâce à cette amélioration linguistique, choix des destinations dans un panel plus large et accroissement des choix des enseignements dans les universités d'accueil.

Mobilité étudiante entrante :

augmentation du nombre d'étudiants entrants
augmentation du nombre d'étudiants dans les cours de FLE
meilleures réponses aux demandes pédagogiques des entrants et de leurs universités
meilleurs résultats pédagogiques
satisfaction accrue des étudiants en termes d'égalité de traitement et d'intégration.

2 – MOBILITE ENSEIGNANTE

contribuer à une meilleure connaissance mutuelle des établissements et de leurs spécificités
permettre ainsi le développement de la mobilité étudiante et des partenariats pédagogiques, tels que les workshops ou voyages pédagogiques
faciliter la mise en place de projets de recherche européens ou internationaux.

3 - ELARGISSEMENT GÉOGRAPHIQUE DE LA COOPERATION

Elaboration d'une grille d'évaluation prenant en compte les différents champs de coopération avec nos partenaires : échanges d'étudiants, recherche, pédagogie. Les enseignants référents seraient les principaux contributeurs de cette évaluation.

Des différents débats, il ressort que trois critères pourraient renforcer la base de la stratégie de l'ENSA•M à l'international : **le critère thématique, celui de l'excellence et le critère géographique**

IMPACTS ATTENDUS

Au niveau des étudiants

L'ENSA•M constate que le bénéfice acquis par les étudiants au retour de leur mobilité est réel et perceptible ; la plupart des étudiants reviennent transformés de cette expérience, et cette transformation est parfois spectaculaire.

La grille d'évaluation relative aux acquis d'apprentissage des étudiants indiquée dans les bilans ERASMUS + permet de constater ces bénéfices : le dernier bilan 2017/18 montre ainsi que, s'agissant de la mobilité d'études, une proportion très importante des étudiants ont acquis les **compétences suivantes** :

- appréhender les valeurs de cultures différentes 100%
- coopérer en équipe 93%
- développer une idée et la mettre en pratique 82%
- s'exprimer de façon créative 80%
- planifier et apprendre de façon indépendante 93%
- planifier et organiser des tâches et des activités 89%
- trouver des solutions dans des contextes difficiles ou stimulants 89%
- améliorer ses compétences dans son domaine spécifique 84%
- mieux connaître ses forces et ses faiblesses 93%
- s'adapter aux situations nouvelles 95%
- penser et analyser des informations de façon critique 86%
- avoir davantage confiance en soi sur ses capacités 93%
- améliorer son ouverture d'esprit et sa capacité à relever de nouveaux défis 97%

L'expérience d'un séjour en mobilité est bénéfique pour l'étudiant qui revient enrichi d'un savoir architectural et culturel nouveau. Le meilleur exemple est que de plus en plus d'étudiants demandent à partir, et à faire une seconde mobilité.

Ces transformations sont particulièrement perceptibles à la lecture des rapports d'expérience. Les enseignants ont également noté ces transformations.

Au niveau des enseignants

L'ENSA•M constate également que davantage d'enseignants s'impliquent dans les relations internationales en général et la mobilité étudiante en particulier (hors missions ERASMUS).

De la même façon, après avoir longtemps stagné, le réseau des enseignants référents s'est étoffé rapidement. Toutes les destinations sont à présent reliées à un enseignant référent.

L'impact de la mobilité sur les enseignants peut s'apprécier plus précisément à l'aide de la grille d'acquisition des compétences, indiquée dans les bilans finaux ERASMUS + :

- amélioration des compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (ex. ordinateurs, internet, plateformes collaboratives virtuelles, logiciels, dispositifs TIC, etc.) 100%
- amélioration des compétences en langues étrangères 100%
- amélioration des compétences sociales, linguistiques et/ou culturelles 100%
- apprentissage à partir des bonnes pratiques observées à l'étranger 100%
- expérimentation et développement de nouvelles pratiques d'apprentissage ou méthodes d'enseignement 100%
- renforcement de la coopération avec l'organisme partenaire 100%
- renforcement des compétences organisationnelles/de management/de leadership 100%
- renforcement et élargissement du réseau professionnel ou création de nouveaux contacts 100%

Au niveau de l'établissement

- amélioration du climat scolaire, par la généralisation du bien-être des étudiants
- renforcement de la dimension internationale
- amélioration du rayonnement auprès des acteurs locaux
- amélioration de l'attractivité de l'établissement pour les étudiants

Impact financier : une bonne gestion de la mobilité ERASMUS + permet d'augmenter chaque année le budget ERASMUS + alloué

L'ENSA•M espère que ces impacts constatés vont perdurer lors de la prochaine Charte et pour ce faire, chaque année, l'évaluation des impacts du projet sur les personnes, les pratiques et l'établissement sera étudiée par les instances de l'établissement et notamment la (COMRI), afin de vérifier la conformité avec les objectifs et les résultats visés, et si besoin réorienter le projet.

Une grille d'évaluation sera proposée à la Commission et pourra proposer **les indicateurs suivants** :

Par rapport aux impacts sur les participants

nombre de visites (extérieures et internes) sur le site de l'ENSA•M

nombre de participants aux différentes réunions organisées par le bureau des RI

nombre de réunions avec les principales parties prenantes

- connaissances et expérience acquises par les participants, les apprenants ou le personnel
- renforcement des compétences ou des réalisations
- renforcement de l'ouverture culturelle

- amélioration des compétences linguistiques...

D'autres indicateurs pourront être définis. Les résultats des grilles d'acquisition des apprentissages et compétences des bilans annuels ERASMUS + ainsi que les enquêtes de satisfaction des étudiants entrants seront une aide précieuse pour la mesure de ces indicateurs.

Par rapport aux impacts sur l'établissement :

visibilité sur les médias sociaux et attractivité du site web

participation à des événements publics

liens avec des réseaux et des partenaires transnationaux existants; transfert d'informations et de savoir-faire